LE MONITEUR
DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT

12 janvier 2024
n° 6282 • 14€
www.lemoniteur.fr
ISSN 0026-9700

Le jumeau numérique, bien plus qu'un double p. 22

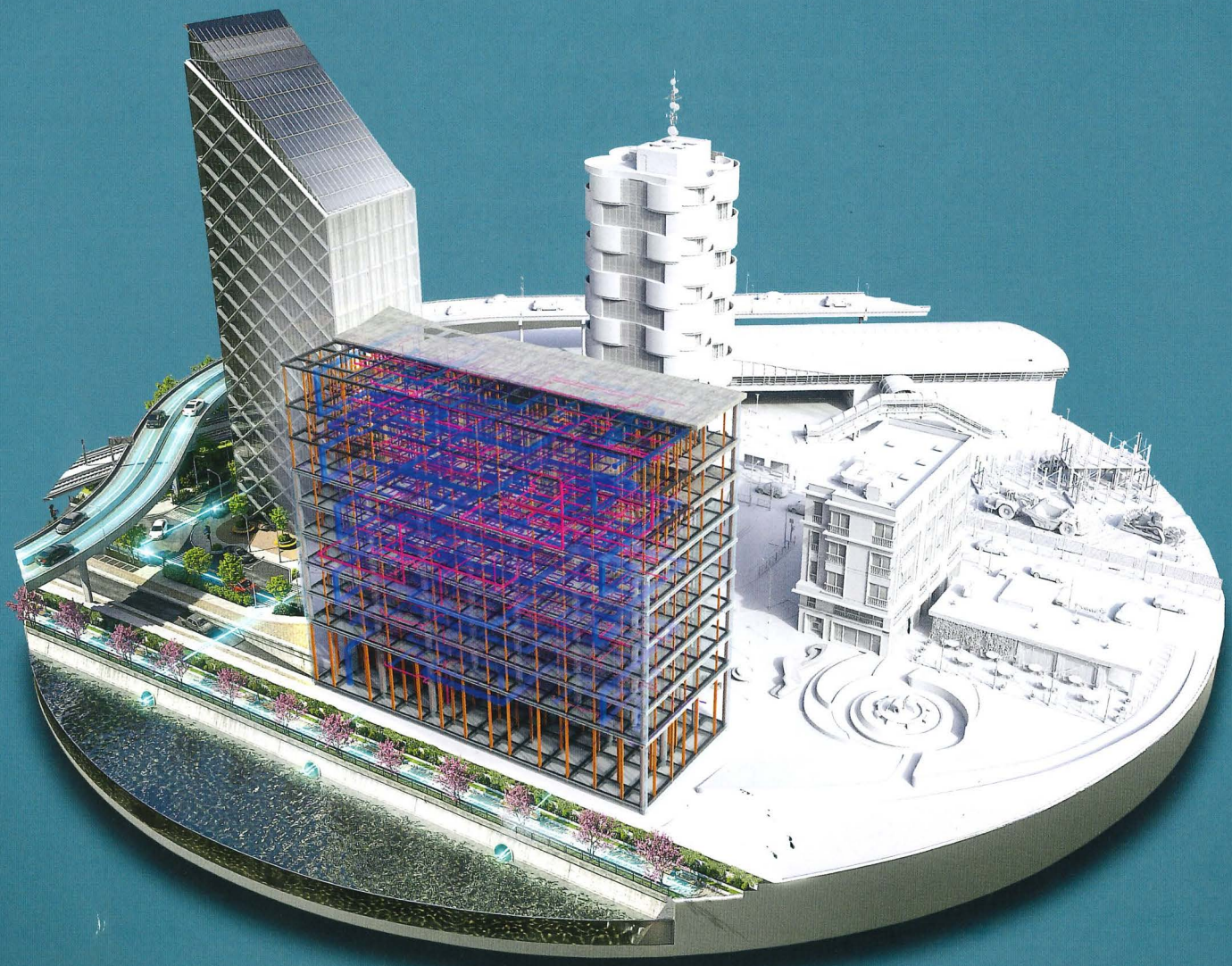

Réglementation
Tout ce qui a changé pour vous le 1er janvier
p. 8

Energie
L'accélérateur de particules alimente un réseau de chaleur
p. 28

Bâtiment
Quelles clauses vertes dans les contrats privés ?
p. 32

Métropole de Lyon L'urbanisme transitoire grandeur nature

Acquis pour 21,8 millions d'euros par la métropole de Lyon en 2021 et 2022, les anciens sites industriels de Bobst et Thyssen situés à Villeurbanne (Rhône) se transforment peu à peu en démonstrateur de politique urbaine. Baptisé « L'étape 22D », ce projet d'occupation temporaire incarne en effet la stratégie métropolitaine en matière d'urbanisme transitoire. « En investissant dans l'achat du foncier, nous avons fait le choix de la maîtrise des projets tout en nous donnant le temps de construire le futur. C'est aussi un moyen d'optimiser les terrains disponibles sur notre territoire », explique Bruno Bernard, président de la métropole de Lyon.

En attendant de trouver sa vocation définitive, ce site de plus de 5 ha offrant 40 000 m² couverts permet à des entrepreneurs de tester leurs modèles et à des associations de loger des sans-abri en travaillant sur leur insertion. C'est le cas d'Acolea qui a installé 12 modules d'habitation de 60 m² pour héberger 48 jeunes majeurs. Le bailleur social Habitat et Humanisme s'apprête à faire de même avec un projet d'hébergement temporaire de 50 places dans d'anciens bureaux.

128 structures et 344 salariés. A ce jour, la collectivité recense 43 sites de ce type sur l'ensemble de ses 58 communes, dont 11 à Villeurbanne. A vocation économique, sociale, culturelle, ou mixtes, ces lieux abritent 12[illegible] structures sur plus de 100 000 m² de bâti et 28 000 m² d'espaces fertilisés dédiés à la culture des végétaux. Au total, ces pr[illegible]ets occupent 344 salariés et permettent de loger en urgence 19[illegible] ersonnes. ● Françoise Sigot

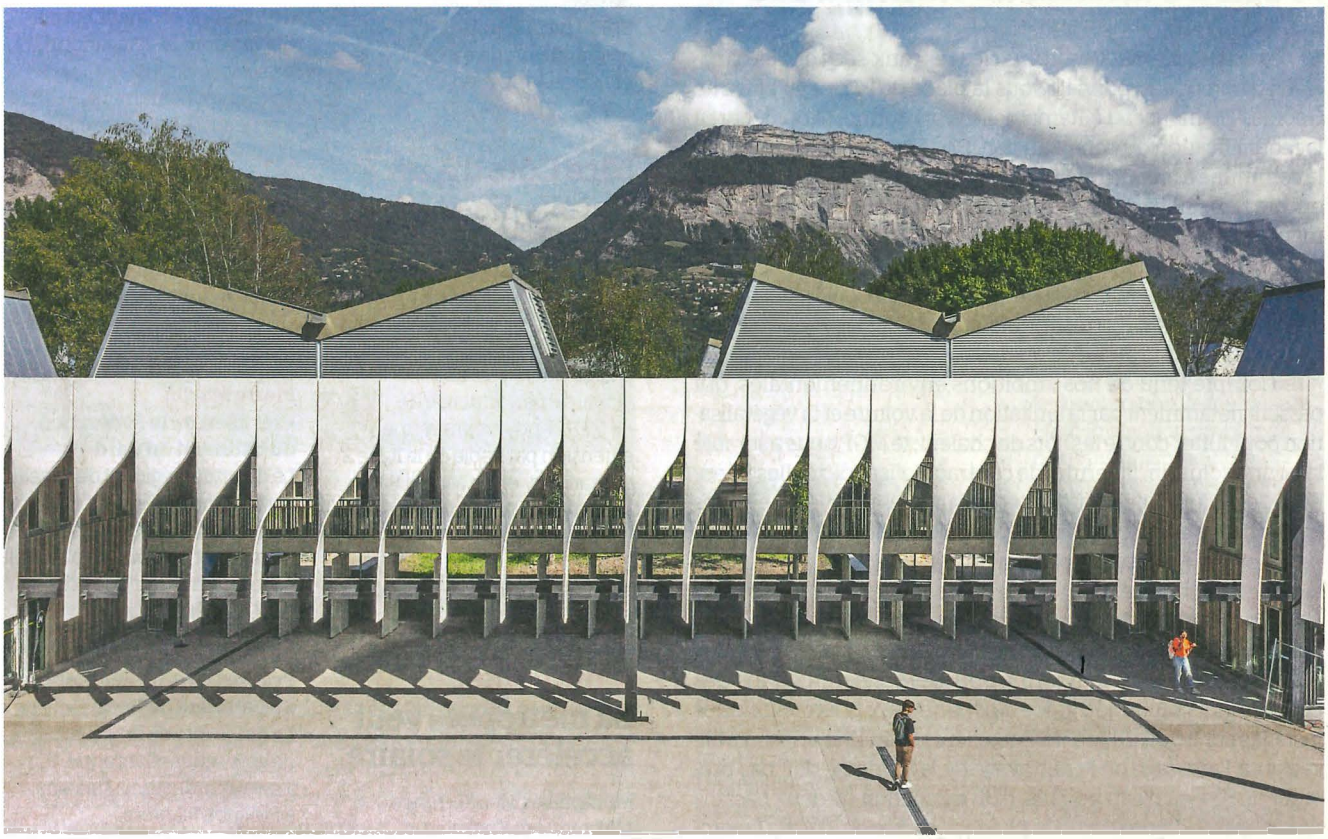

STUDIO ERICK SAILLET

Grenoble Le nouveau visage « pales » de la halle Ampère

Faire avec l'existant. C'est le principe retenu par l'agence Milk Architectes, accompagnée par l'Atelier Métis, pour la restructuration de la halle Ampère (8 483 m²) sur le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères (Isère). De ce bâtiment du XXe siècle construit sur une trame structurelle en acier, l'équipe de maîtrise d'œuvre a conservé l'essentiel pour y loger un centre de santé universitaire et la maison des services aux étudiants.

Hier repliée sur elle-même, la halle s'est ouverte sur le campus avec la création d'une percée. Des patios végétalisés ont également été aménagés. Toutes les façades extérieures se trouvent bardées d'ailes dont la torsion, à la façon des pales d'éolienne, assure une protection solaire aux usagers. En matériaux composites, elles ont été fabriquées par ATV à Vinon-sur-Verdon (Var). Le coût de travaux s'est élevé à 17,65 M€ HT. ● Emmanuelle N'Haux